

Présentation du projet

Réfection du mur de soutènement en amont du barrage Simon-Sicard



Séance publique d'information du BAPE
Mars 2026

Croquis d'ambiance – à titre indicatif



Notre équipe



Yannick Chevrier-Bédard

Cheffe de projets



Christine Vadeboncoeur

Chargée de projets
en environnement



Simon-Nicolas Roth

Chef – Géotechnique, Structure
de barrages et Infrastructures

Plan de présentation

1. Contexte et justification du projet
2. Démarche environnementale et de participation publique
3. Solution retenue et description des travaux
4. Principaux impacts et mesures d'atténuation
5. Contribution communautaire



Contexte et justification du projet



Contexte

- L'aménagement hydroélectrique de la rivière des Prairies a été **mis en service en 1929**
- D'une **longueur totale de 1,3 km**, le mur est une structure nécessaire à l'aménagement hydroélectrique de la rivière des Prairies
- **Fonctions du mur** : retenir les eaux et les glaces, **protéger la rive** contre l'érosion et les inondations
- **Considéré comme un barrage**, le mur est soumis aux **lois et règlements** sur la sécurité des barrages



Un ouvrage vieillissant à sécuriser

Objectifs des travaux

- Rétablir le niveau de **sécurité** du mur de soutènement du barrage Simon-Sicard
- Se conformer aux **normes** et **aux lois** en vigueur
- Prolonger la **vie utile** du mur

Notre volonté

- Contribuer à l'aménagement d'un ouvrage qui sera profitable pour la communauté et le milieu naturel



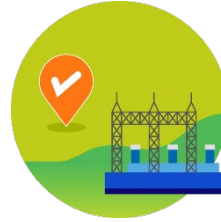
Secteurs visés



Démarche environnementale et de participation publique



Démarche environnementale et de participation publique



**Connaissance
du milieu**

**Analyse des
contraintes**

**Élaboration
des variantes**

**Comparaison
et choix**

**Évaluation
des impacts**

**Mesures
d'atténuation**

**Surveillance
et suivi**

- ✓ **Inform**
- ✓ **Consulter**
- ✓ **Optimiser**

Démarche de participation publique

D'hier à aujourd'hui



2019 à 2022

- **Études techniques et environnementales**
- **Enquête terrain**
conciliation des usages,
700 personnes interrogées

2023 à 2024

- ✓ 2 Rencontres avec le Conseil Mohawk de Kahnawà:ke
- ✓ **Analyse des variantes**
- ✓ Évaluation environnementale
- ✓ Réalisation placette Fort-Lorette

2026

- Poursuite de la **tournée des parties prenantes**
- Rencontre avec la **nouvelle mairesse d'arrondissement et son équipe**

2018-2019

- **Travaux prioritaires** de stabilisation



2020 à 2022

- ✓ **2 Portes ouvertes grand public**
- ✓ Création de la **Table de travail** mixte
- ✓ 1 rencontre avec le Conseil Mohawk de Kahnawà:ke
- ✓ **Consultation en ligne et rencontres** avec les **organismes et institutions**

2025

- Dépôt de l'**Étude d'impact sur l'Environnement**
- **Tournée des parties prenantes**
- Distribution d'un **Info-projet** à près de **5000 foyers**

Préoccupations principales



- **Préservation des milieux naturels**

Incluant la naturalisation des berges, le choix et l'entretien des végétaux, le maintien des arbres en bordure de la rivière, les herbiers, mulettes, poissons et reptiles.

- **Préservation de la qualité de vie et conciliation des usages**

Durant et après les travaux.



- **Accès physique et visuel à la rivière**

Tant visuel que physique par le développement d'un aménagement riverain réfléchi et la prise en compte des points de vue et panoramas.

- **Amélioration de l'aspect visuel**

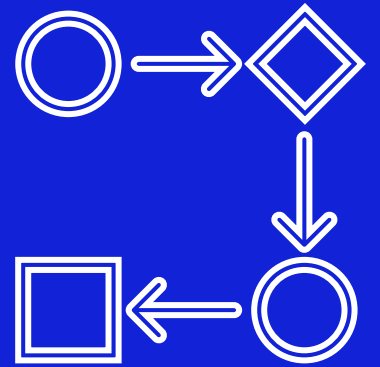
Meilleure intégration dans le paysage et hauteur de l'enrochement des travaux de phase I.



- **Enjeux de pollution hydrique**

En lien avec l'émissaire Curotte et l'accumulation potentielle de déchets dans les fosses aquatiques projetées.

Solution retenue et description des travaux



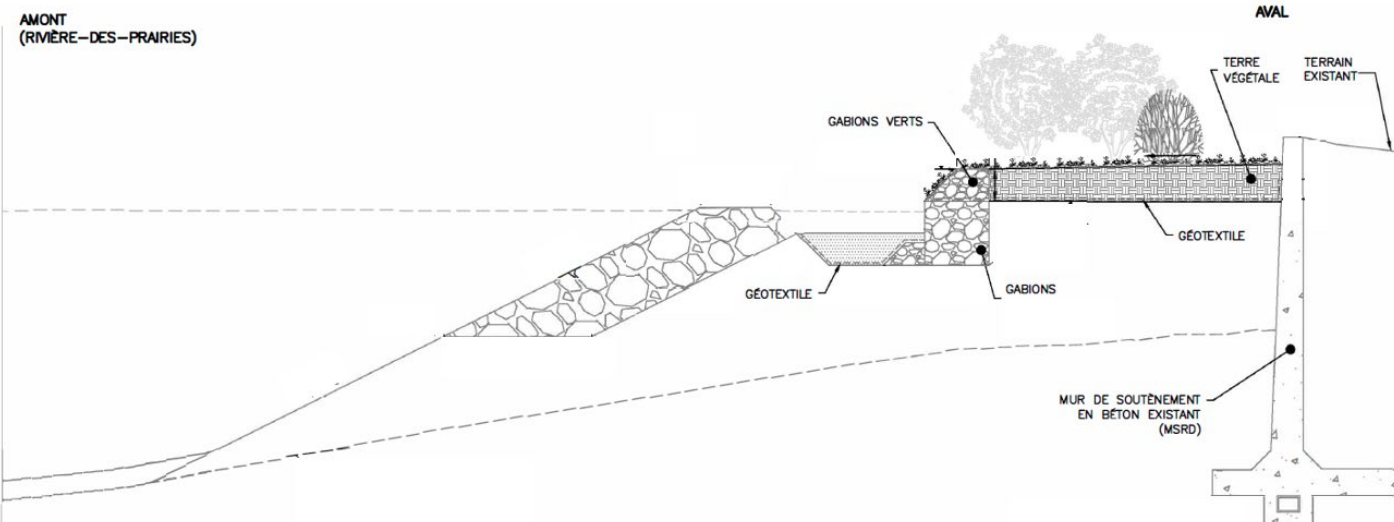
Stabilisation par remblai en paliers végétalisés



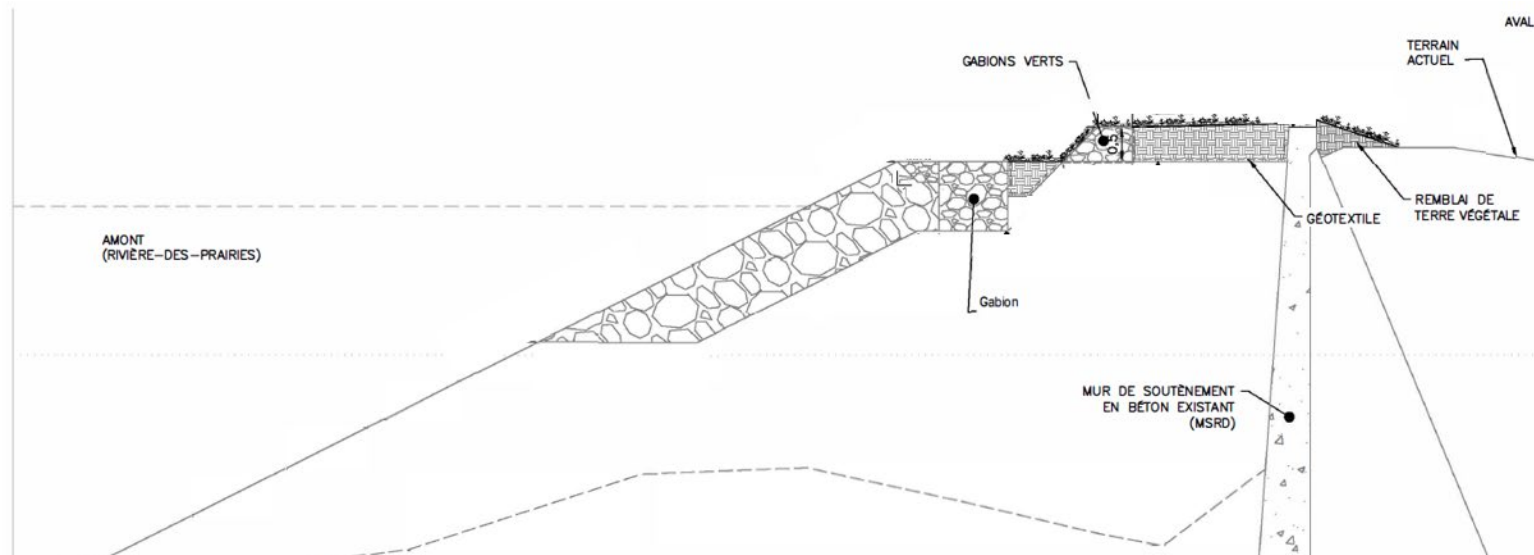
Une solution optimale

- **Milieu naturel** : coupe d'arbres minimale, rive végétalisée d'aspect naturel, aménagements pensés pour l'habitat du poisson et des tortues
- **Patrimoine** : aucun impact sur les sites patrimoniaux et archéologiques identifiés
- **Qualité de vie** : aucune obstruction visuelle et nuisances minimisées durant les travaux
- **Fiabilité et durabilité** : méthodes éprouvées et durée de vie la plus longue pour l'ouvrage
- **Gestion des contaminants** : évite la gestion des sédiments et sols contaminés hors site

Stabilisation par remblai en paliers végétalisés avec fosse aquatique

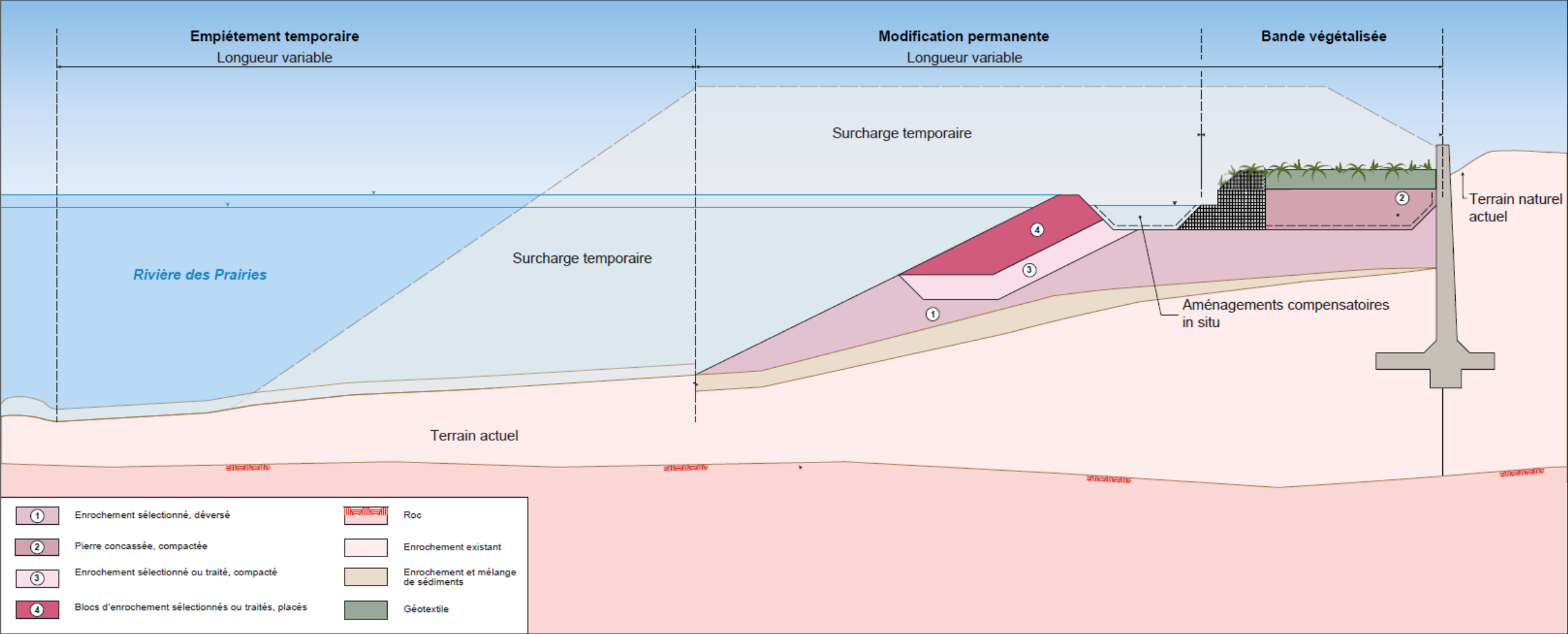


Stabilisation par remblai en paliers végétalisés sans fosse



Coupe-type générale du remblai en paliers végétalisés

Figure 8-8 : Coupe-type générale du remblai en paliers - Allégée



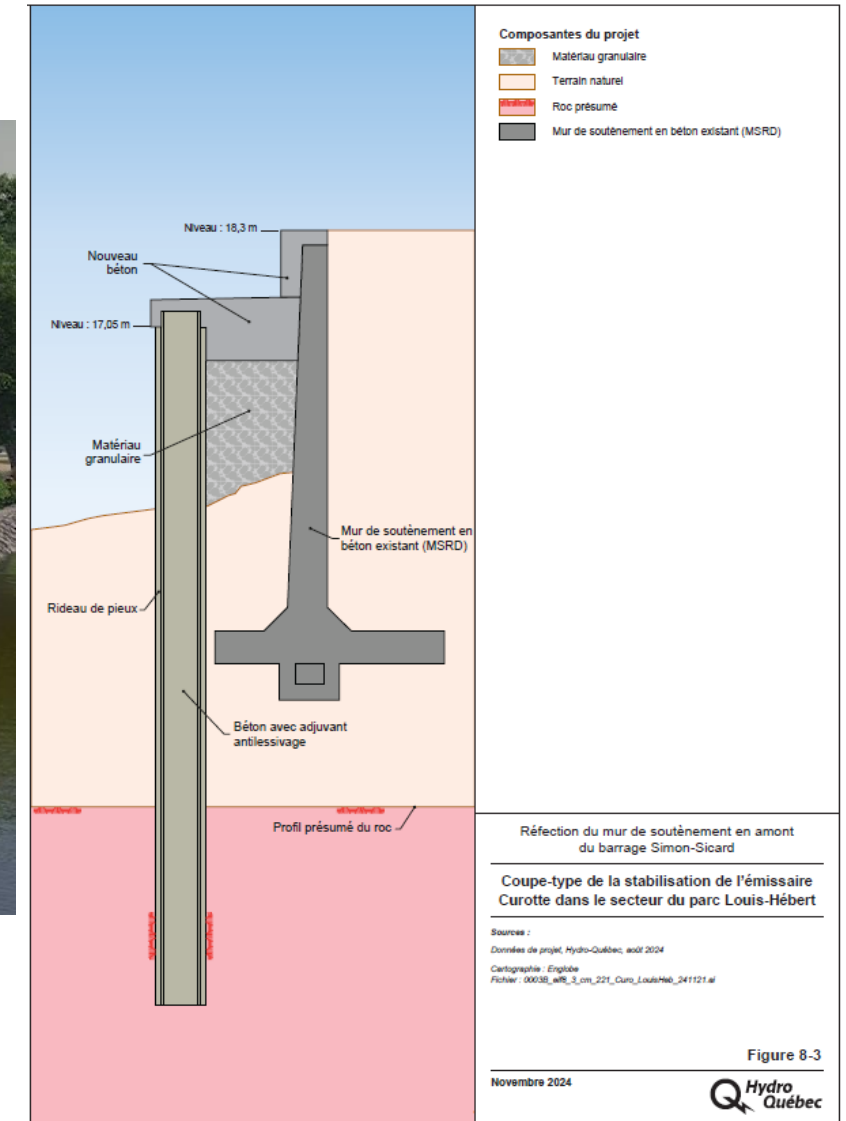
Document d'information destiné aux publics concernés par le projet. Pour tout autre usage, communiquer avec Géomatique à Hydro-Québec

Émissaire Curotte - stabilisation par pieux tangeants

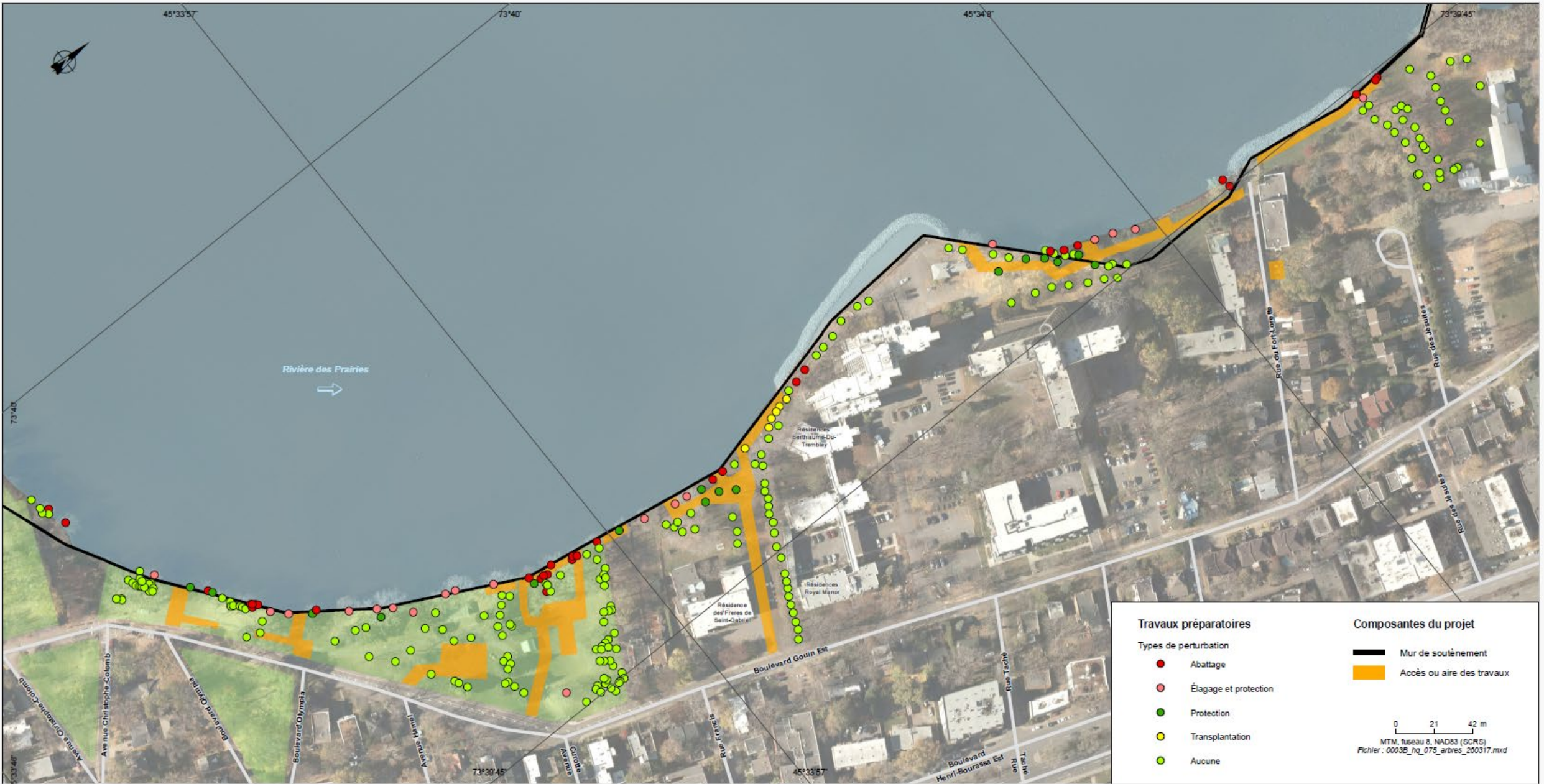
Une opportunité d'améliorer l'environnement du secteur



La conception permettra d'éviter l'accumulation de débris à la sortie de l'émissaire.



Zones de travaux



Coût 86 M\$

Échéancier

2026

Demandes d'autorisation, permis et ententes

2027-2029

Travaux préparatoires

Mise en place du remblai

Stabilisation de l'émissaire Curotte

Aménagements riverains et aquatiques

2030

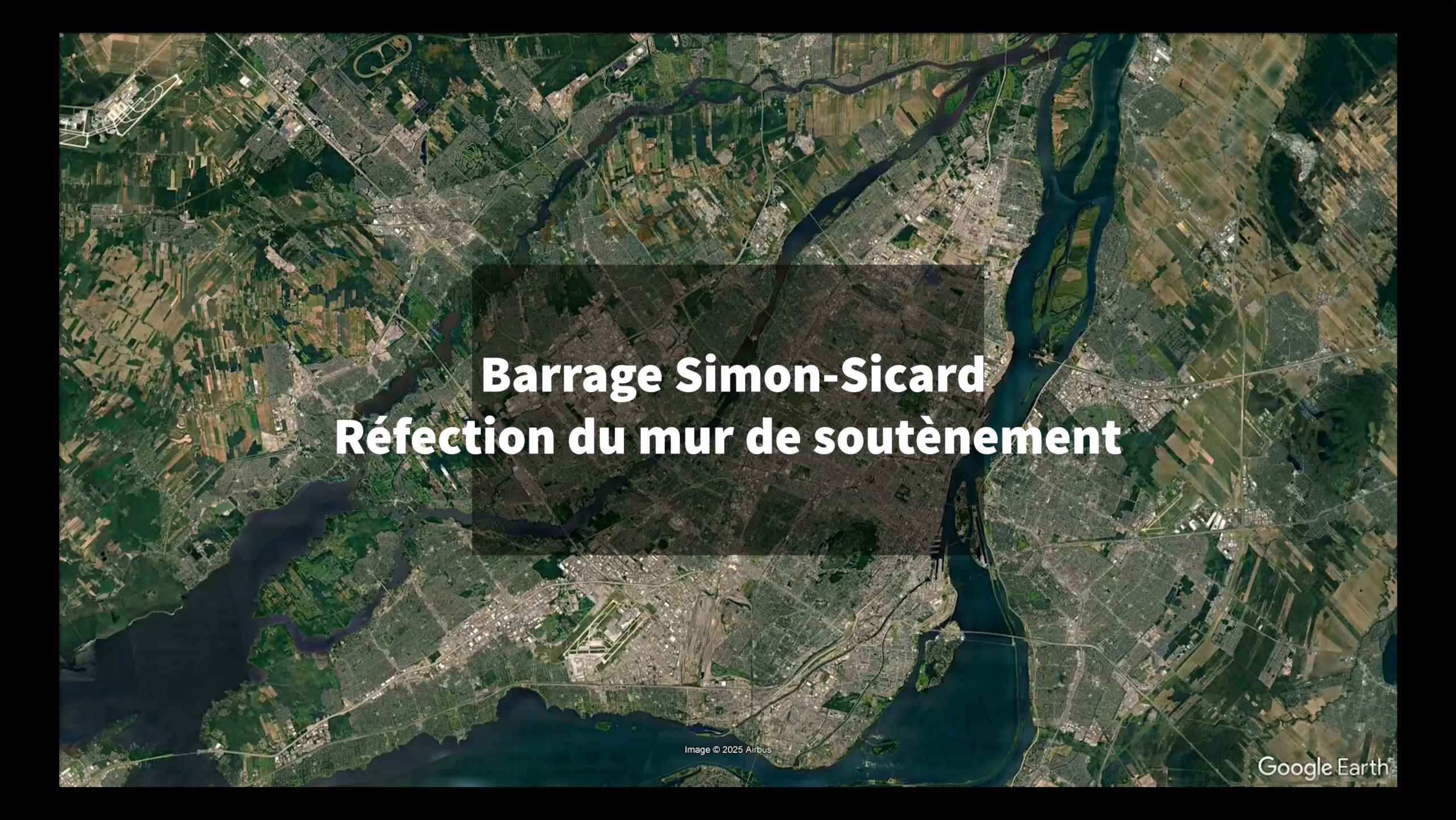
Aménagement paysager

Fin du projet

2031 ...

Suivi environnemental



An aerial satellite photograph of the Saguenay Fjord region in Quebec, Canada. The image shows the winding Saguenay River flowing through a densely populated urban area and surrounding agricultural fields. A large, semi-transparent dark rectangle is centered over the river, containing the title text in white. The river's path is clearly visible, with several bends and a large reservoir-like area on the left side of the frame. The surrounding landscape is a mix of green fields, brown patches, and grey urban areas.

Barrage Simon-Sicard Réfection du mur de soutènement

Image © 2025 Airbus

Google Earth

Impacts et mesures d'atténuation



4 enjeux prioritaires

- ✓ Protection du milieu hydrique
- ✓ Maintien de la qualité de vie
- ✓ Conciliation des usages
- ✓ Maintien de la qualité du paysage



Enjeu 1 – Protection du milieu hydrique

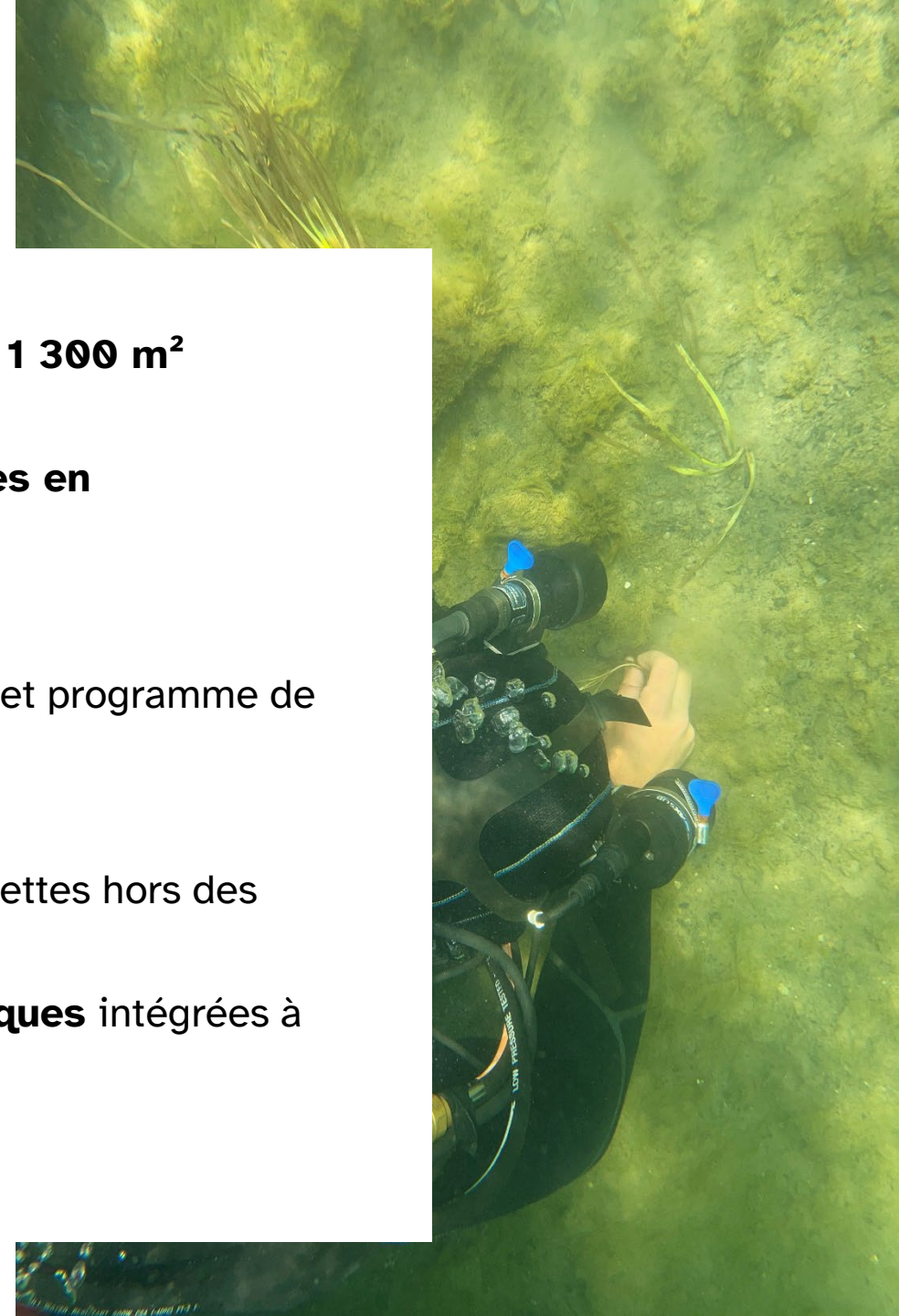
Cible : Préserver la qualité de l'eau et les habitats aquatiques

Impacts principaux

- Empiètement permanent d'environ **11 000 m²** en littoral, incluant **1 300 m² d'herbiers aquatiques**
- Risque temporaire d'augmentation de la **turbidité** et des **matières en suspension** lors du remblayage

Mesures d'atténuation

- Installation de **rideaux de turbidité** pour confiner les sédiments et programme de **surveillance de la qualité de l'eau**
- Travaux dans l'eau **hors des périodes sensibles** pour le poisson
- **Pêches de sauvetage** et **relocalisation** des poissons et des moules hors des zones de travaux
- **Compensation sur site** - Création de **700 m² de fosses aquatiques** intégrées à l'ouvrage pour recréer des herbiers – suivi 5 ans
- **Compensation hors site** – Objectif **zéro perte nette**



Enjeu 2 – Maintien de la qualité de vie

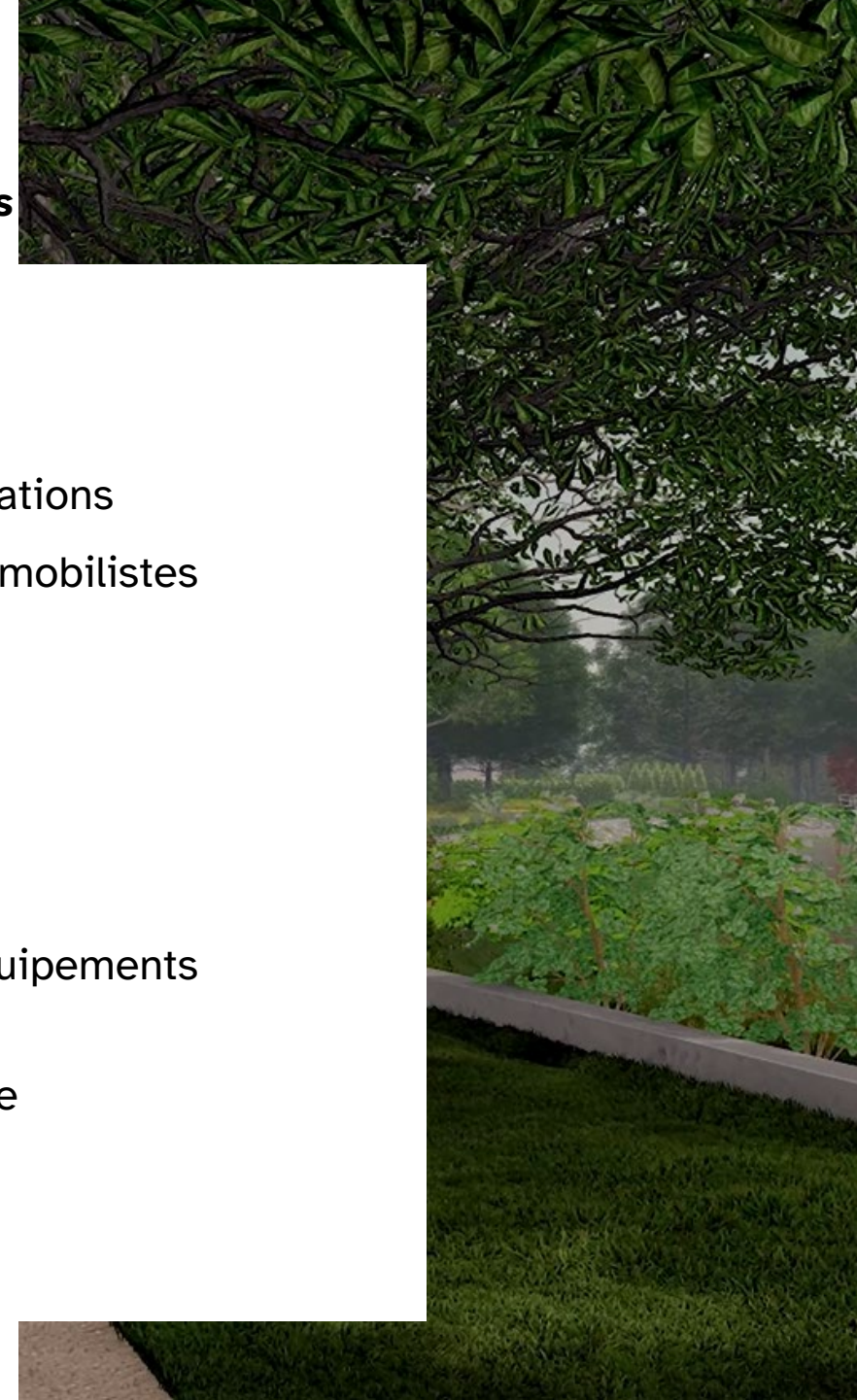
Cible : Réduire les nuisances pour les résidents et les populations vulnérables

Impacts principaux :

- Hausse temporaire du **bruit** (machinerie et camionnage)
- Émission de **poussières** et **gaz d'échappement** à proximité des habitations
- Fragilisation de la **sécurité** dans les rues résidentielles (cyclistes, automobilistes et piétons)

Mesures d'atténuation :

- **Calendrier** des travaux communiqué à l'avance
- Travaux effectués du **lundi au vendredi, de 7h à 19h**
- Utilisation d'**alarmes de recul à bruit blanc** (moins irritantes) et d'équipements insonorisés
- Application d'**abat-poussières** et **nettoyage quotidien** de la chaussée
- Ligne **Info-projets** et d'un système de traitement des plaintes



Enjeu 3 – Conciliation des usages

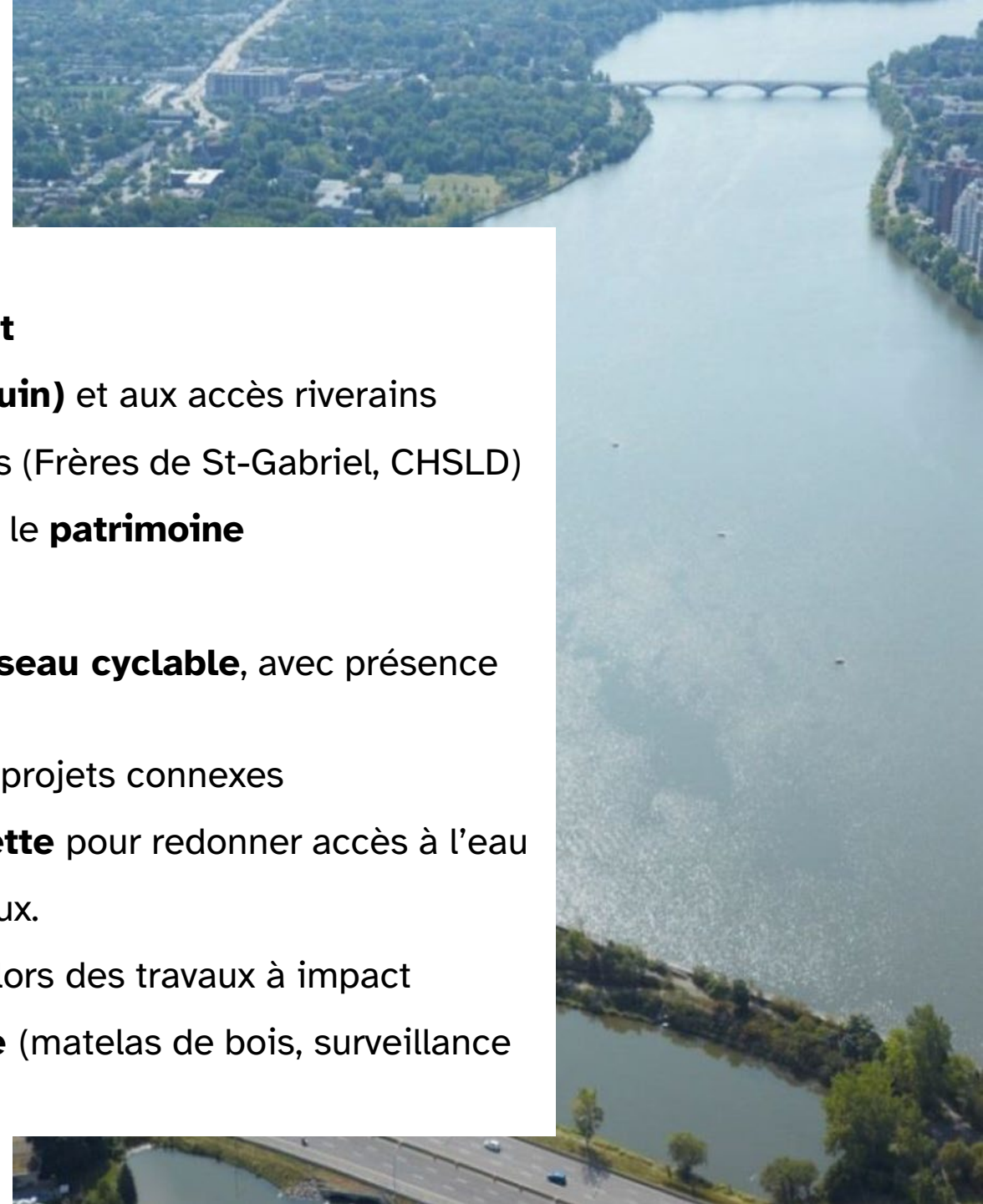
Cible : Assurer la cohabitation entre le chantier et la communauté

Impacts principaux

- Fermeture complète puis partielle du **parc Louis-Hébert**
- Entraves temporaires à la **piste cyclable (Parcours Gouin)** et aux accès riverains
- Pression sur le **stationnement** local pour les institutions (Frères de St-Gabriel, CHSLD)
- Faible perturbation sur les **vestiges archéologiques** et le **patrimoine**

Mesures d'atténuation

- Mise en œuvre d'un **plan de circulation, incluant le réseau cyclable**, avec présence de signaleurs aux intersections critiques
- **Coordination étroite** avec la Ville de Montréal pour les projets connexes
- Aménagement **permanent de la placette de Fort-Lorette** pour redonner accès à l'eau
- **Maintien des accès aux résidences** pendant les travaux.
- Suivi des **vibrations sur les bâtiments patrimoniaux** lors des travaux à impact
- Applications de **mesures d'atténuation archéologique** (matelas de bois, surveillance si excavation)



Enjeu 4 - Maintien de la qualité du paysage

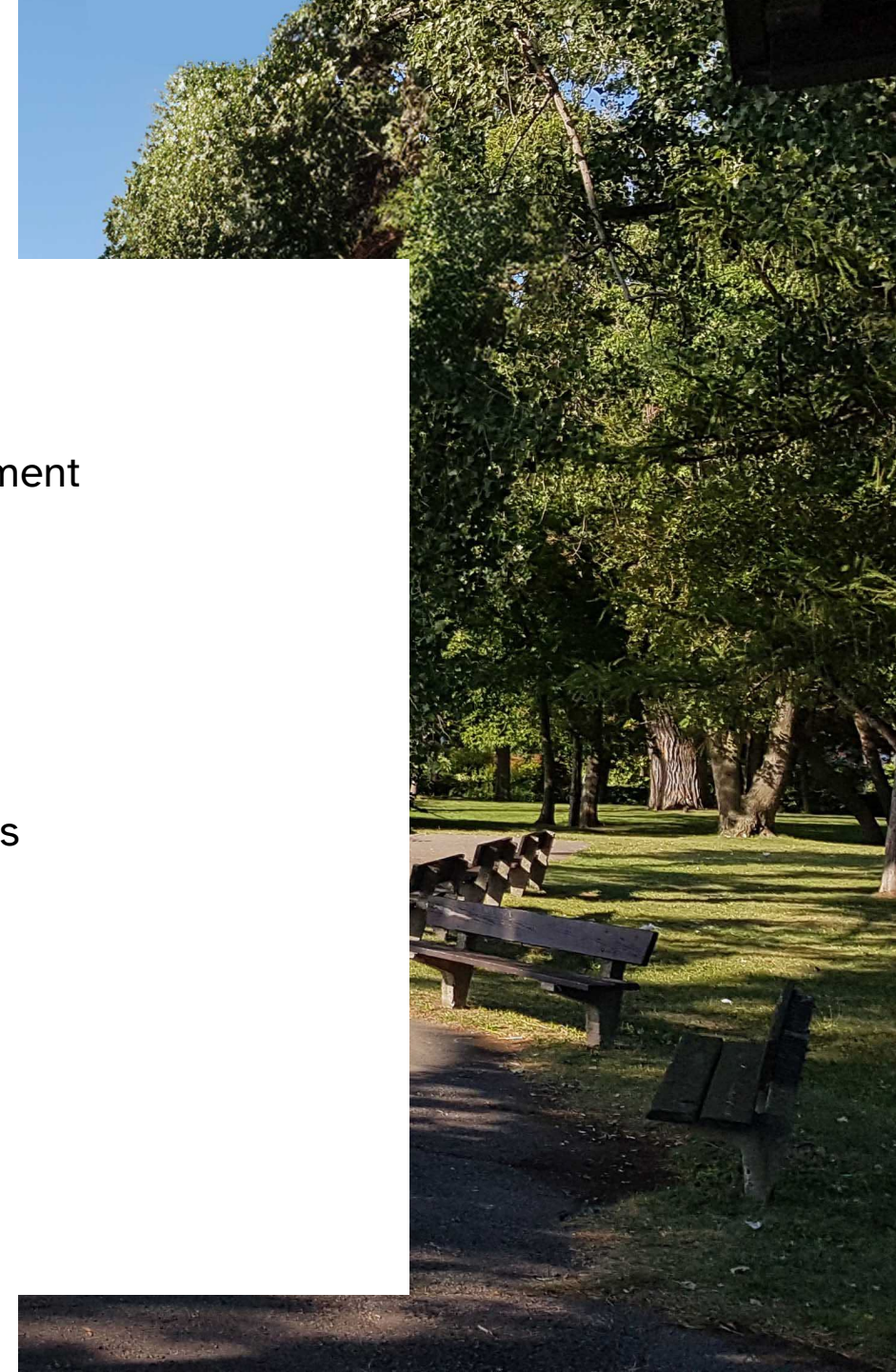
Cible : Intégrer l'ouvrage visuellement et préserver la canopée urbaine

Impacts principaux

- Coupe d'un maximum de **40 arbres matures**
- Modification de l'**environnement visuel** par la présence d'enrochement et de machinerie durant les travaux

Mesures d'atténuation

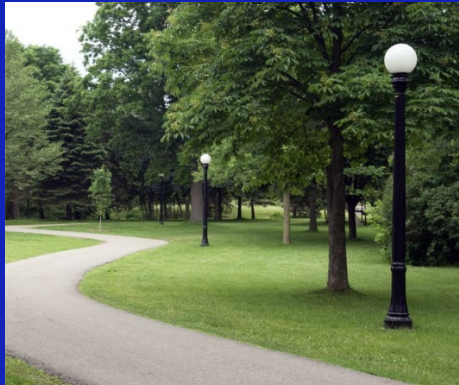
- Choix de la variante **remblai en paliers végétalisé** pour un aspect plus naturel
- **Retrait possible des clôtures** de sécurité dans les secteurs publics pour libérer la vue sur la rivière
- Reboisement compensatoire : plantation de **1,5 arbre pour chaque arbre coupé**
- Utilisation de **végétaux indigènes adaptés** et de matériaux s'harmonisant avec le **caractère historique et culturel**
- Suivi du **succès de reprise** des végétaux et remplacement au besoin



Contribution communautaire



Contribution communautaire de 1,2 M\$



Somme remise à l'Arrondissement et/ou à la Ville pour réaliser des initiatives communautaires aux abords de la rivière des Prairies pour lesquelles la population sera consultée.

Nature des projets admissibles :

- ✓ Réhabilitation ou maintien d'**infrastructures communautaires**, de loisirs ou municipales
- ✓ Amélioration de l'**environnement** (milieu naturel, aménagement, réfection ou mise aux normes, etc.)
- ✓ Appui au **développement régional** ou touristique (ex: mise en valeur d'un lieu patrimonial)

Les citoyennes et citoyens seront invités à proposer des projets et participer à leur sélection!

Réfection du mur Simon-Sicard

Restons en contact



Ligne Info-Projet
1 866-388-1978



Écrivez-nous
affairesregionales@hydroquebec.com



Site web du projet
hydroquebec.com/projets/mur-barrage-simon-sicard/

*Nous avons à cœur de réaliser
un projet exemplaire et profitable pour la
communauté et le milieu naturel.*

*Nos engagements :
sécurité, transparence, et intégration
la plus harmonieuse possible
au milieu.*



Période de questions
Merci de votre participation!

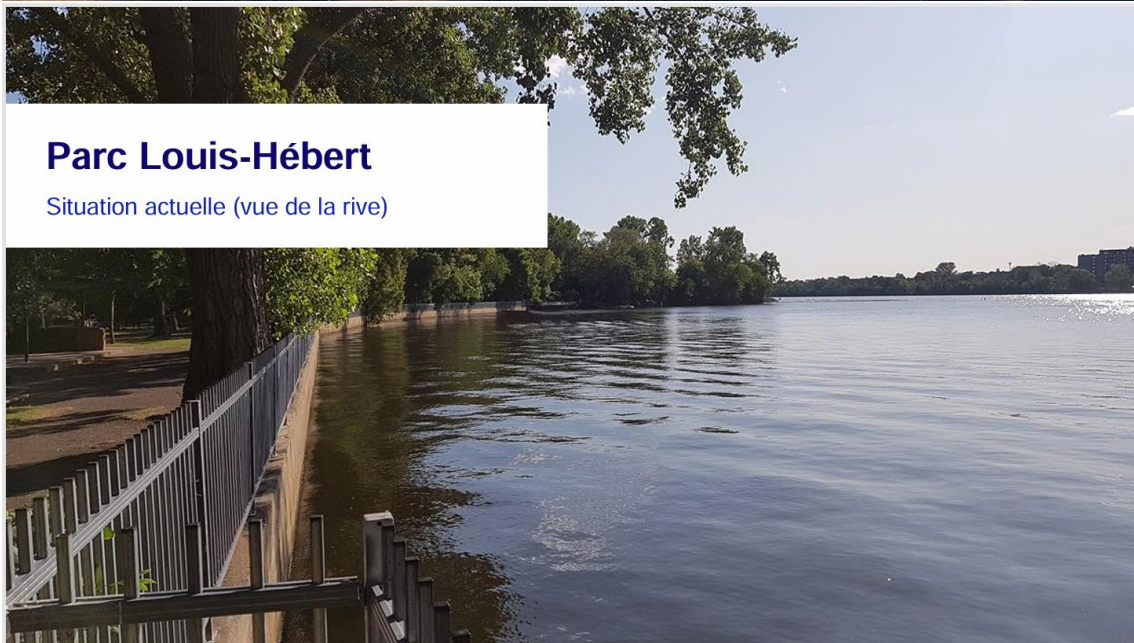
TABLE DES ANNEXES

<u>Annexe 1 – Titres de propriété, un territoire fragmenté</u>	33
<u>Annexe 2 – Avec ou sans clôture?</u>	34
<u>Annexe 3 – Arbres, état de référence et enjeux</u>	35
<u>Annexe 4 – Arbres, mesures d'atténuation et de bonification</u>	36

Titres de propriété



Avec ou sans clôture ?



Parc Louis-Hébert

Situation actuelle (vue de la rive)

Contexte : La conception en **paliers végétalisés** (pente douce) permet de respecter les normes de sécurité contre les chutes et de rendre possible le retrait des clôtures à certains endroits, contrairement aux murs verticaux qui imposent leur présence.

- **Le choix final revient aux propriétaires**
Hydro-Québec s'engage à retirer les clôtures dans tous les secteurs où les propriétaires riverains en manifestent le désir et que des ententes en ce sens sont convenues entre les parties.
- **Secteurs institutionnels privés**
Dans **les secteurs institutionnels privés**, comme le **CHSLD Laurendeau** et la **résidence Berthiaume-Du Tremblay**, les clôtures seront maintenues pour répondre aux besoins de sécurité et d'intimité exprimés par les gestionnaires.
- **Ouverture concertée des espaces publics**
Pour les zones publiques comme le **parc Louis-Hébert** et la **placette de la rue du Fort-Lorette**, le retrait des clôtures est possible, mais il doit faire l'objet d'une **entente formelle avec la Ville de Montréal**.

Arbres - État de référence et enjeux

Inventaire

304 arbres matures* recensés dans les secteurs de travaux.

Essences dominantes l'érable à Giguère, l'érable argenté, le peuplier deltoïde et l'érable de Norvège.

Espèces à statut (Susceptibles/Vulnérables)

Présence connue du **Caryer ovale**, du **Noyer cendré** et de l'**Érable noir** dans la zone d'étude élargie (secteur Sophie-Barat), mais ces spécimens sont situés **hors de l'emprise des travaux** de la phase 2.

Sumac aromatique : Une mention récente (2024) près de l'église de La Visitation a mené à un inventaire spécifique en septembre 2025. Résultat : **Aucun spécimen trouvé** dans la zone de travaux.

Espèces Exotiques Envahissantes

6 espèces végétales recensées, dont le Nerprun (bourdaine et cathartique), l'Érable de Norvège et l'Orme de Sibérie.

Impact quantitatif

Coupe prévue de maximum **40 arbres matures** (**25** au parc Louis-Hébert, **11** à la résidence Ignace-Bourget, **4** à l'église de La Visitation). Cela représente environ **13%** des arbres inventoriés dans la zone.

*(DHP > 9,1 cm)

Arbres – Mesures d'atténuation et de bonification

Reboisement

- Élaboration du plan de plantation avec la Ville de Montréal.
- Engagement d'un **ratio de 1,5 : 1** et choix d'**espèces indigènes** résilientes aux changements climatiques.

Gestion des espèces envahissantes

- L'**Érable à Giguère** et l'**Érable de Norvège** sont ajoutés à la liste des espèces à gérer comme envahissantes et ne seront pas replantés.
- Nettoyage de la machinerie et gestion sécuritaire des sols contaminés par les rhizomes/semences (ex: enfouissement hors site ou à >30m des milieux humides).

Protection

Marquage des arbres à conserver et installation de clôtures de protection autour des zones racinaires.

Suivi

Programme de suivi des plantations sur 5 ans (taux de survie cible de 80%).

Contact



Ligne Info-Projet

1 866-388-1978



Écrivez-nous

affairesregionales@hydroquebec.com



Site web du projet

hydroquebec.com/projets/mur-barrage-simon-sicard/

